



UCB
News

Acquisition d'actions propres

Bruxelles (Belgique), le 1 avril 2016 – 18h00 (CET) – information réglementée

En application de l'article 207 de l'Arrêté Royal portant exécution du Code des Sociétés, UCB SA rend public que le 30 mars 2016 (date de règlement : 1 avril 2016), UCB SA et UCB Celltech, une succursale au Royaume-Uni d' UCB Pharma SA, ont acquis respectivement 36 945 et 7 895 actions UCB hors bourse (OTC) d'une filiale, à un prix de 68,1078 € par action, en vue des livraisons d'actions aux employés dans le cadre de la rémunération variable à long terme du groupe UCB.

L'offre indépendante la plus élevée sur Euronext Bruxelles au 30 mars 2016 était de €69,40.

En date du 1 avril 2016, après règlement des transactions décrites plus haut, UCB SA est propriétaire de 3 824 932 actions UCB, qui représentent 1,97% du total des actions émises par la société.

Un aperçu mis à jour des participations importantes dans UCB SA sera inclus dans la charte de gouvernance d'entreprise d'UCB SA, qui est disponible [sur son site internet](#).

Pour de plus amples informations

Investor Relations

Antje Witte,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 94 14,
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 95 88,
isabelle.ghellynck@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique globale établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves en immunologie et en neurologie. Employant plus de 7 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de €3,9 milliards en 2015. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Rendez-vous sur Twitter : @UCB_news